



**énergies
métropole**
ROUEN NORMANDIE



**Le Fonds Air Bois, une aide
qui tombe pile poêle !**

Comment bien utiliser son chauffage au bois individuel ?

energies.metropole-rouen-normandie.fr





Bien choisir son bois de chauffage

	Pour les bûches	Pour les pellets (granulés)
Qualité du combustible	- Choisir des bûches avec un taux d'humidité faible (inférieur à 23 %) pour des bûches prêtes à l'emploi) ou prévoir un temps de séchage avant utilisation d'au moins 18 mois. - Se procurer du bois provenant des essences feuillues dures : chêne, hêtre, frêne, etc. Préférer du bois local et issu de forêts gérées durablement. Éviter les résineux, car ils encrassent les conduits. - Acheter des bûches normées, certifiées ou labellisées : 	Respecter les caractéristiques suivantes : - Humidité < 10% - Diamètre de 8mm - Taux de cendre à 550°C < 0,7% - Densité > 600kg/m³ - Acheter des pellets certifiés : 
Stockage	- Stocker les bûches dans un endroit ventilé, aéré à l'intérieur, ou l'extérieur à condition qu'il soit bien couvert. - Empiler le bois de manière alignée et stable tout en veillant à ce qu'au moins une face de la bûche soit à l'air libre.	Prévoir un stockage à l'intérieur et à l'abri de l'humidité.
Achat	Constituer un stock de combustible avant la saison de chauffe pour réaliser des économies et disposer de bois sec prêt à l'emploi.	



Ne jamais utiliser du bois traité, de récupération ou des déchets, tels que les magazines, cartons, journaux, agglomérés, anciens meubles, etc. Leur combustion rejette des particules fines dans l'air qui sont dangereuses pour la santé, pour l'environnement et qui risquent d'encrasser l'équipement.

Bonnes pratiques d'utilisation, d'entretien et de sécurité



Prévoir un stockage tampon pour les bûches

En cas de stockage extérieur, rentrez les bûches 48 heures avant utilisation pour parfaire le séchage.



Utiliser du bois fendu

Pour les bûches de plus de 10cm de diamètre, fendre le bois assure un bon séchage et une combustion optimale tout en réduisant la fumée.



Allumer le feu par le haut : pourquoi et comment ?

L'allumage par le haut est réservé aux équipements de chauffage dont le combustible est le bois bûche. Cette technique permet de produire peu de fumée, de cendres et de bistre, réduit les émissions de polluants, particulièrement les particules fines et améliore les performances énergétiques.

Pour réaliser un allumage par le haut, disposez les matériaux en montant le tas du plus gros au plus petit :

1. Bûches fendues
2. Bois d'allumage (petits morceaux de bois tendres comme le bouleau ou le sapin)
3. Allume-feu (cube de bois compact, laine de bois imbibée d'huile ou de cire végétale)

✓ Favorisez les allume-feu naturels.



Vidéo "Allume ton feu par le haut" comme Peter de France Bois Bûche



Entretenir son appareil

Entretien quotidien	Entretien mensuel
▪ Nettoyer la vitre ▪ Vider le récupérateur de cendres ▪ Évacuer les cendres de la chambre de combustion	▪ Vérifier l'état des joints d'étanchéité de la porte et des vitres. Si nécessaire, les remplacer pour éviter les fuites de fumée et assurer une combustion efficace.
Entretien annuel par un professionnel	
▪ Faire ramoner le conduit au moins 1 fois par an par un expert pour prévenir tout risque d'incendie et optimiser la performance du système de chauffage. Ce ramonage annuel, obligatoire selon le décret 2023-641, doit être effectué par un professionnel qualifié qui délivrera un certificat de ramonage. ▪ Un contrôle régulier de l'appareil permet également de vérifier, réparer ou remplacer les pièces usées si nécessaire.	



Sécurité et précaution

- Installer un détecteur de fumée et de monoxyde de carbone
- S'équiper d'un extincteur à proximité de l'équipement

Avoir un équipement de chauffage au bois performant c'est bien, l'utiliser correctement c'est mieux !

Qu'on possède un poêle ou un insert, que le système soit un chauffage d'appoint ou principal, une utilisation responsable et efficace est essentielle. Elle permet non seulement de **prolonger la durée de vie de l'équipement**, mais aussi de **réaliser des économies d'énergie**, d'**améliorer le confort** et de **garantir la sécurité**.

Qu'est-ce que le Fonds Air Bois ?



Le dispositif **Fonds Air Bois** a été lancé en mai 2024 par la Métropole Rouen Normandie. Il a pour objectif de **renouveler le parc de chauffage individuel** au bois vieillissant et polluant sur le territoire afin d'**améliorer la qualité de l'air**, en divisant par 2 les émissions de particules fines. Il promeut aussi une utilisation optimisée et moins polluante des équipements, en diffusant les **bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien**.



Le Fonds Air Bois propose une **aide de 1 000 €**, sans condition de ressources, à **2 000 €** (selon le barème de l'ANAH) pour le remplacement d'un ancien équipement de chauffage au bois individuel datant d'avant 2001 ou d'une cheminée à foyer ouvert.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la démarche à suivre ou bien renseignez-vous sur notre site internet :



Contactez-nous dès à présent pour prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov' !

02 76 30 32 32

**Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**



énergies
métropole
rouennormandie

9 bis rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen
energies@metropole-rouen-normandie.fr - 02 76 30 32 32
energies.metropole-rouen-normandie.fr

